

La Ville d'Antibes Juan-Les-Pins recrute

Au sein de la Direction Adjointe Mer, Littoral, Promotion Santé, Environnement Urbain

Service Gestion et Qualité des Milieux

Un Agent d'entretien TNC 50 % (h/f)

Cadre d'emplois des Adjoints Techniques Territoriaux
Filière Technique - Catégorie C
Fonction Rifseep : Chargé de propreté urbaine et / ou des locaux

Cité renommée pour son charme azuréen, Antibes Juan-Les-Pins conjugue harmonieusement développement urbain et qualité de la vie.

La Ville offre à son personnel municipal un environnement professionnel stable et motivant afin de favoriser l'implication qu'elle en attend dans ses nombreuses missions au service de ses habitants.

Vos missions se décomposeront ainsi :

Cet agent fait partie du Service Gestion Qualité des Milieux - Unité Valorisation et Education à l'Environnement située à l'Espace Mer et Littoral. Il est sous la responsabilité du responsable d'unité. Il assure l'entretien ménager de l'ensemble des locaux publics et privés et des équipements muséographiques.

- Assurer l'entretien et garantir l'hygiène de l'ensemble des espaces du musée : accueil, salle d'exposition permanente, la salle des aquariums, la salle pédagogique, les salles de la Tour, l'espace détente/boutique, les locaux techniques et de réserves ainsi que les sanitaires publics et toilette sèche.
- Vider les corbeilles et poubelles et évacuer les déchets. Trier les déchets.
- Respecter les méthodes et techniques de travail
- Réapprovisionner les distributeurs en papier hygiénique, essuie mains, savon liquide, sacs poubelles...
- Anticiper les besoins en matériels et consommables, et en informer le Responsable d'Unité
- Accueillir et orienter le public si besoin.

Nous recherchons le profil suivant :

- Technique et connaissance du matériel,
- Technique de nettoyage,
- Connaissance des produits,
- Maîtrise et respect des règles d'hygiène et de sécurité pour l'entretien des locaux,
- Devoir de réserve,
- Savoir s'organiser, bon relationnel, esprit d'équipe, ponctuel,
- Capacité d'adaptation, respect de la hiérarchie.

Particularités :

- Temps non complet à 50 %
- Intervient sur 2 horaires en fonction du planning.
- Cycle annualisé :
 - * Semaine sur 5 jours du mardi au samedi : janvier, février, mars, novembre et décembre de 7h00 à 10h00 ou 13h30 à 16h30.
 - * Semaine sur 6 jours du mardi au dimanche : avril à octobre de 7h00 à 10h30 ou 13h30 à 17h00.

Rémunération possible :

- Traitement de base indiciaire – statut de la FPT (par référence au grade de recrutement <https://www.emploi-collectivites.fr/grille-indiciaire-territoriale>)
- Régime indemnitaire (prime mensuelle)
- Prime de fin d'année
- Adhésion possible aux titres –restaurants
- Participation financière possible de la ville à la protection sociale en cas de mutuelle labellisée.

Pour de plus amples renseignements merci de contacter :

**Monsieur Jérôme PIZZOL, Responsable du Service Gestion et Qualité des Milieux -
jerome.pizzol@ville-antibes.fr - 04.93.74.13.28 ou 06.70 65.05.16**

CV et lettre de motivation à transmettre à l'adresse suivante :

recrutement.candidatures@ville-antibes.fr